

MAIRIE D'AUTRÈCHES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 12 avril 2021

Présents : Tous les membres sauf

Absent : Monsieur Christian LEFEVRE

Excusée : Madame Isabelle DA SILVA

Représentée : Madame Isabelle DA SILVA par Monsieur Michel POTIER

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Il tient à revenir sur une demande de Monsieur Jean-Pierre LEFEVRE concernant un local près du pavillon de chasse : ce local n'étant pas vide, la décision est annulée.

Monsieur Le Maire présente le budget primitif de la commune année 2021 qui s'équilibre comme suit :

- En fonctionnement à	915 176.30 €
En investissement à	395 433.43 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés ce budget primitif commune pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de :

- Subventionner les voyages linguistiques du collège de Vic-Sur-Aisne à hauteur de 50 % du voyage par an et par enfant
- Voter les amortissements prévus sur le budget de la commune.
- Vote des taxes 2021.
- Subventionner les associations communales et extérieures prévues au budget
- Les contrats d'entretien avec les sociétés suivantes sont renouvelés pour l'année 2021 : SICLI, BUREAU VERITAS, COSOLUCE, AMBRE INFORMATIQUE, MAILLOT, SICAE, SAS LÉTOFFÉ (entretien bois et salage), M2D SERVICES, EVEIL CANTONAL, INFO2D3D, AXEO SERVICES
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables : 3658.63 €

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir clôturer les différentes régies de la Commune et adhérer au paiement PAYFIP. Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

Madame Laëtitia LASSALLE fait part de son inquiétude concernant l'augmentation du prix de l'eau et souhaite que les habitants de la Commune soient informés que cette augmentation va être conséquente.

Monsieur Le Maire fait part de la visite de Monsieur ZOTNA, Ingénieur de la DRAC le mardi 06 avril, pour suivre l'avancée des travaux de l'église. Un devis complémentaire a déjà été reçu de l'entreprise LELU pour un montant de 7659.00 €. Une intervention complémentaire d'urgence doit être prévue concernant la sécurisation de la balustrade ajourée (anti-chute) qui borde les 4 façades de la flèche du clocher (subventionnable à 40 % par la DRAC sur le montant HT). Une étude de diagnostic plus générale sera ensuite réalisée sur l'ensemble de l'édifice afin de connaître l'état sanitaire complet du monument intérieur et extérieur pour établir une programmation des travaux à réaliser. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le devis complémentaire et laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Monsieur Le Maire propose de faire réaliser une étude de prêt pour la prise en charge du renforcement électrique rue du Beaumontoir. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour réaliser cette simulation.

Monsieur Le Maire donne la parole à Monsieur Philippe LEFEVRE, Président de la Commission Travaux. Ce dernier explique que la commission a réfléchi à limiter la circulation excessive dans notre commune et souhaite faire circuler à 30 km/h du rond-point de la rue Saint Christophe en passant par la rue de l'Hermitage jusqu'à la fin de la rue du Beaumontoir. Une pose de stop pour "casser" la vitesse est prévue également. Des renseignements complémentaires vont être pris auprès des services compétents.

En ce qui concerne l'aire de jeux, des devis sont toujours en cours ainsi que pour la réhabilitation du terrain de basket face à l'école.

Une réunion de la commission urbanisme a eu lieu le lundi 23 mars dernier. A la suite du courrier reçu de Madame La Préfète, la commission a souhaité prioriser 3 zones : rue de l'Ancien Pressoir, rue Froidier et rue Saint Christophe près de l'école. La commission va proposer aux personnes intéressées de déposer un certificat d'urbanisme opérationnel et d'appuyer leur demande auprès des services de l'Etat.

Monsieur Luc CARON s'est rendu à une réunion à Morsain pour l'étude des affluents de l'Aisne dont le rû d'Hozier fait partie. Le passage des agents est prévu entre le 21 avril et mi-juillet.

Monsieur Pierre POTIER signale que les fils de téléphone pendent entre le 28 rue du Point du Jour et la ferme du Château.

Monsieur Le Maire laisse ensuite la parole à Madame Marine CARRON pour la présentation du café cantine de l'Hermitage.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 10.

INFORMATIONS

Site Internet de la Mairie

Les artisans qui souhaitent avoir un encart sur le site internet de la Mairie sont priés de se faire connaître auprès du secrétariat par mail à l'adresse suivante : mairie.autreches@orange.fr

Secrétariat de Mairie (rappel)

Nous vous rappelons que le secrétariat de Mairie reçoit uniquement sur rendez-vous à prendre par téléphone au 03.44.42.11.04 (Lundi et Jeudi de 14 h 00 à 17 h 30 et Mardi et Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00) ou par mail à l'adresse suivante : mairie.autreches@orange.fr.

Marchands ambulants Place de l'école

- Picarottes et Cie (vente de produits du terroir) le mardi de 16 h 30 à 17 h 30
- Poissonnier le mercredi de 14 h 30 à 15 h 30